

« La jeunesse en difficulté sur le territoire rochelais »

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE THÉMATIQUE COMPLÉMENTAIRE À L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX - 2017

Éléments de cadrage 2017

Périmètre et Objectifs

Si la jeunesse n'a pas d'existence juridique à proprement parlé ; elle constitue une catégorie d'action publique prioritaire, identifiée et identifiable par cette étape de transition comprise entre l'enfance et l'entrée dans la vie de jeune adulte. Selon une acception couramment admise, elle désigne aujourd'hui la tranche de population comprise entre 16 et 25 ans. (*O.GALLAND, Sociologie de la jeunesse*)

- ❑ **Périmètre de l'étude: « le public 16 – 25 ans en difficulté sur le territoire rochelais »**
 - Objectif: cerner les difficultés, les besoins et les attentes de cette population.

- ❑ **Problématique retenue: « lisibilité et accessibilité de l'offre de service en direction de ce public »**
 - Objectif: cette orientation permet d'aborder la notion d'accès aux droits, de caractériser le phénomène de non-recours s'il est effectivement identifié; et pose la question de l'invisibilité sociale de certains publics jeunes.

- ❑ **Une démarche d'évaluation de l'action publique préalable indispensable à la production de préconisations**
 - Objectif: questionner l'impact de l'action publique, le rapport des jeunes à leur environnement institutionnel.

Méthodologie

Menée de Février 2017 à Février 2018 cette étude s'est structurée autour de 3 temps forts:

❑ Une enquête auprès des acteurs (30 professionnels)

- Saisir les représentations et les subjectivités des professionnels.
- Dégager des tendances sur les problématiques et besoins sociaux envers la jeunesse.

❑ Une enquête auprès du public 16 - 25 ans (130 jeunes > 100 questionnaires /25 entretiens approfondis)

- Identifier « de leur point de vue » leurs besoins ; les problématiques les concernant.
- Recueillir le vécu de jeunes rochelais ; leurs expériences par rapport à l'offre de services.

L'enquête devait permettre de rencontrer de types de populations : les « jeunes en difficulté identifiés et pris en charge » / les jeunes qui seraient « invisibles » >> Double démarche d'enquête (2 types de questionnaires) réalisée avec le concours d'un groupe de 5 étudiants en sociologie de l'Université de Poitiers.

❑ Les Ateliers Collaboratifs (40 participants / 4 problématiques > 4 ateliers > 16 pistes d'action)

- Conduire un travail collaboratif avec les acteurs du territoire.
- Elaborer des pistes d'amélioration concrètes pour la conduite d'une politique d'action sociale envers la jeunesse en difficulté.

Structure du livrable

❖ PARTIE 1 : PORTRAIT SOCIAL DES 16 – 25 ANS SUR LE TERRITOIRE ROCHELAIS

Si l'objectif de cette analyse complémentaire n'est pas de fournir une production exhaustive de données chiffrées – les éléments étant déjà présents dans l'ABS 2014 – il est indispensable de rappeler un certain nombre de données de cadrage autour d'indicateurs pertinents pour mieux appréhender la jeunesse rochelaise.

❖ PARTIE 2 : JEUNESSE(S) ET ACTION SOCIALE À LA ROCHELLE

L'ABS est un outil de réflexion permettant de questionner les orientations engagées. La phase d'enquête a permis d'identifier les relations des publics jeunes avec les dispositifs existants et de mesurer les écarts entre dans les représentations et les usages.

❖ PARTIE 3: PRIORITÉS D'ACTION POUR LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE ROCHELAIS

Présentation des pistes d'action retenues pour construire l'action sociale de demain. Ces orientations se sont appuyées sur les propositions élaborées dans le cadre des ateliers collaboratifs.

Portrait social des 16-25 ans sur le territoire rochelais

Principaux indicateurs sociodémographiques



Les 15-24 ans représentent 18% de la population rochelaise, soit 13 588 individus sur une population de 75 404 habitants.

Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales



845 jeunes entre 15 et 24 ans sont non-scolarisés et n'ont aucun diplôme ou au plus le Brevet des Collèges, Soit 6,2% de cette classe d'âge .

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017



Le taux d'emploi des 15-24 ans est faible puisqu'il est à 23% contre 52% pour la population totale des actifs de 15-64 ans.

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.



Le taux de chômage des 15-24 ans s'élève à 34.77% soit 1 663 individus, contre 21.1% pour la population totale des 15-64 ans.

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

En janvier 2017, les moins de 26 ans représentent 17.7 % des demandeurs d'emploi sur le bassin d'emploi rochelais.



Le salaire net horaire moyen des 18-24 ans est de 9.30 € contre 13€ pour les 26-50 ans et 16€ pour les plus de 50 ans.

Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Quand le taux de pauvreté global pour la population rochelaise est à 18,3%, le taux de pauvreté des moins de 30 ans s'élève à 33,1%.

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.



32% des 15-19 ans vivent seuls / 49,8% des 20-24 ans vivent seuls

Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017)



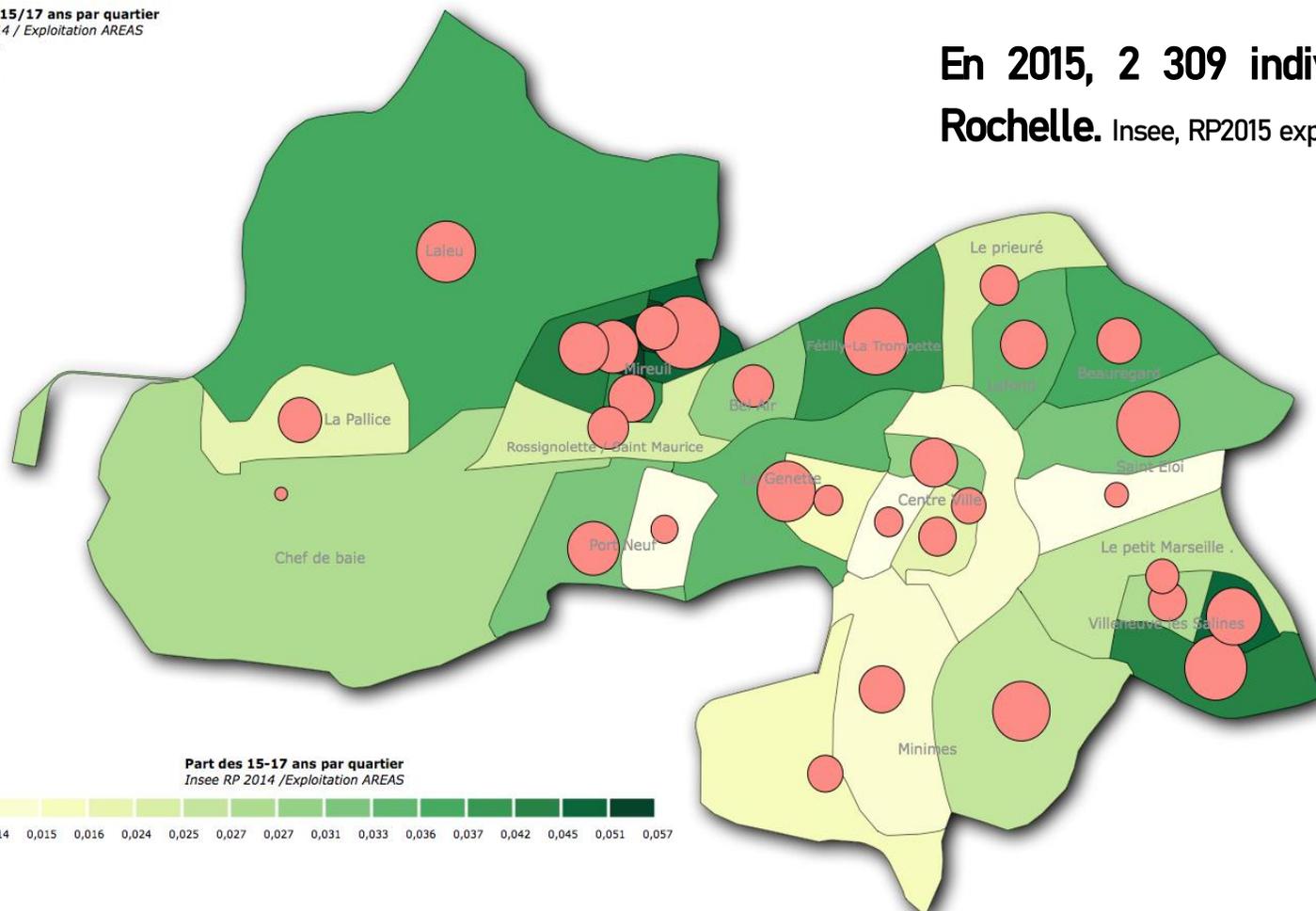
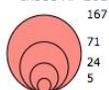
Si 80% des enquêtés déclarent bénéficier d'une complémentaire santé, on observe un décrochement à partir de 21ans avec 28% qui déclarent ne plus en avoir. Enquête AREAS, juillet 2017

Répartition des 15-17 ans sur le territoire

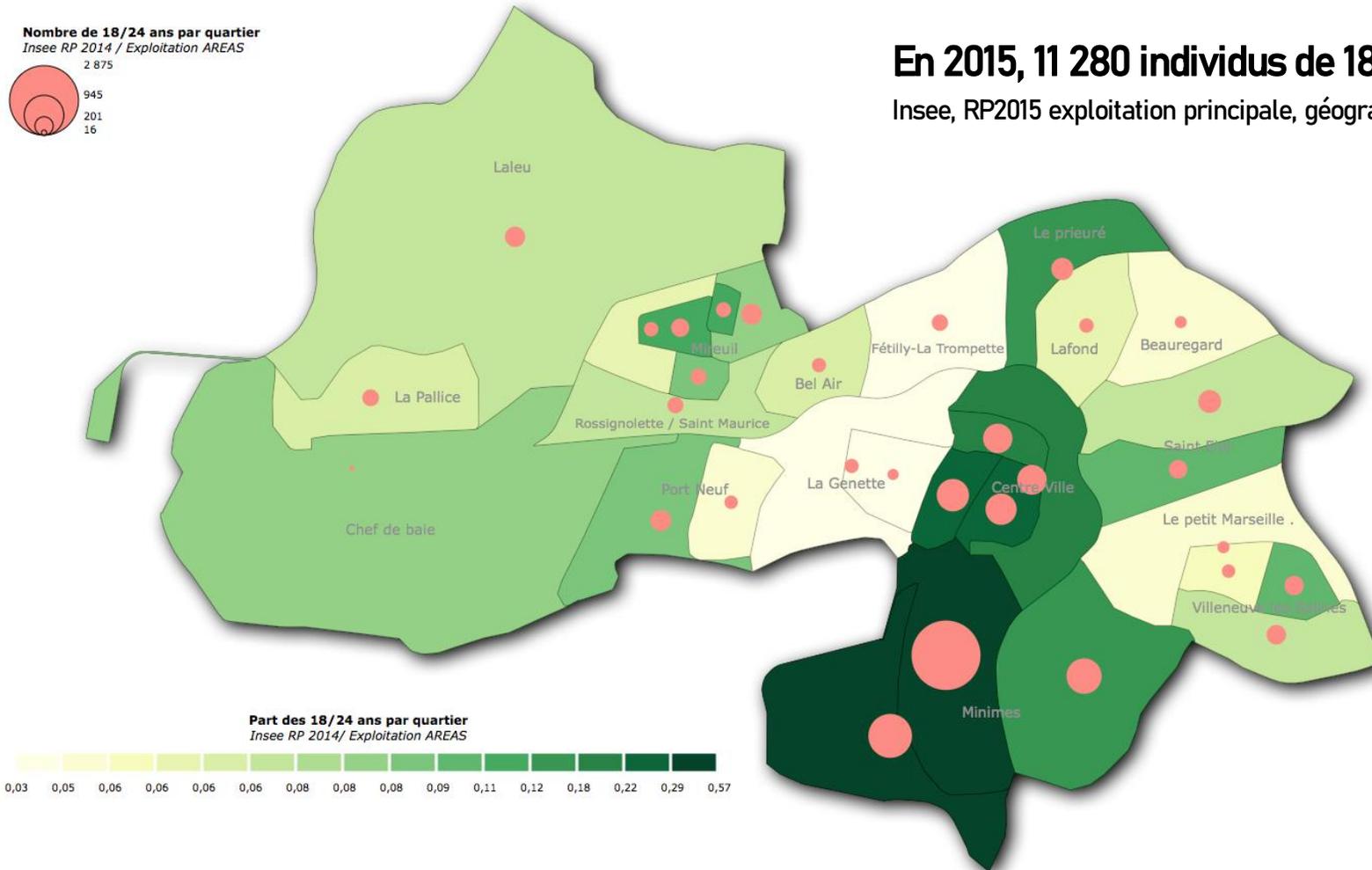
En 2015, 2 309 individus de 15 à 17 ans résident à La Rochelle. Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

En nombre et en proportion de la population du quartier, Mireuil et Villeneuve-Les-Salines – deux quartiers prioritaires de La Rochelle – concentrent le plus de 15-17 ans.

Nombre de 15/17 ans par quartier
Insee RP 2014 / Exploitation AREAS



Répartition des 18-24 ans sur le territoire



En 2015, 11 280 individus de 18 à 24 ans résident à La Rochelle.

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Concernant cette tranche d'âge, on remarque ici le poids de la population étudiante.

La carte ci-dessous nous permet d'identifier les quartiers universitaires que sont les Minimes et dans une moindre mesure les quartiers du centre-ville.

Diplômes et Formations

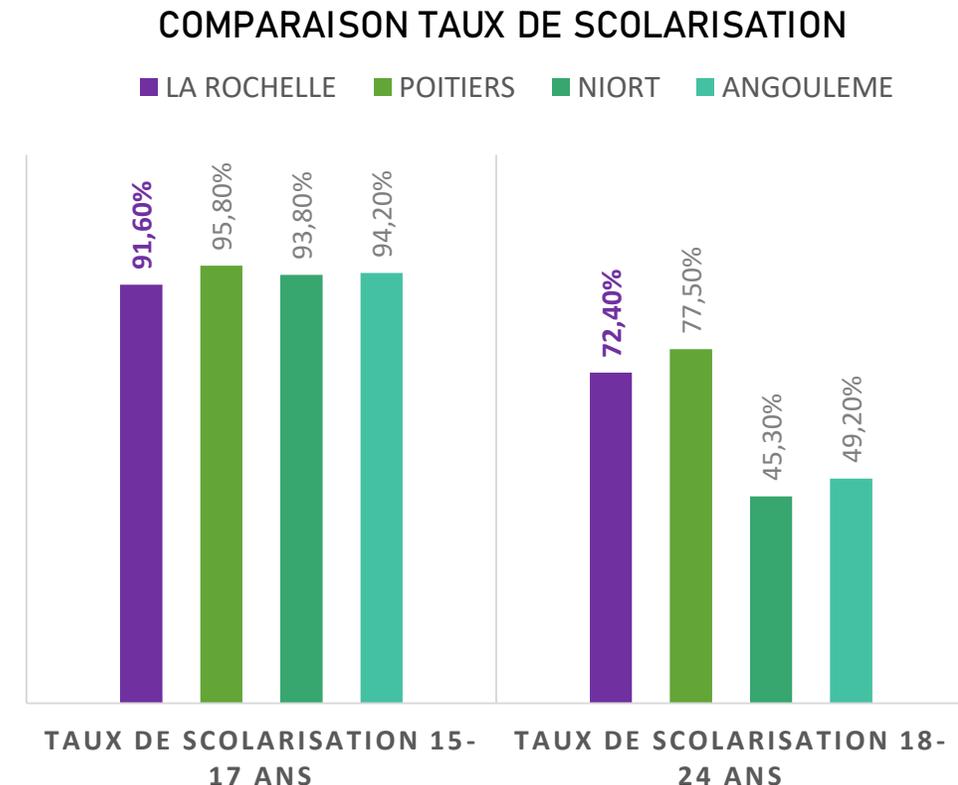
Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Parmi les 15 588 individus âgés de 15-24 ans, 10 280 sont scolarisés, soit 66% de cette tranche d'âge.

TRANCHES D'ÂGE	POPULATION TOTALE	POPULATION SCOLARISÉE	TAUX DE SCOLARISATION
15-17 ans	2 309	2 114	91,6% (-2,8% / 2010)
18-24 ans	11 280	8 166	72,4% (+6,1% / 2010)

Au regard des taux de scolarité, on retrouve la spécificité de La Rochelle en tant que ville étudiante avec un **taux de scolarisation des 18 - 24 ans atteignant 72%** - 8 166 individus - classant La Rochelle parmi les villes ayant un des plus forts taux de scolarité de la région.

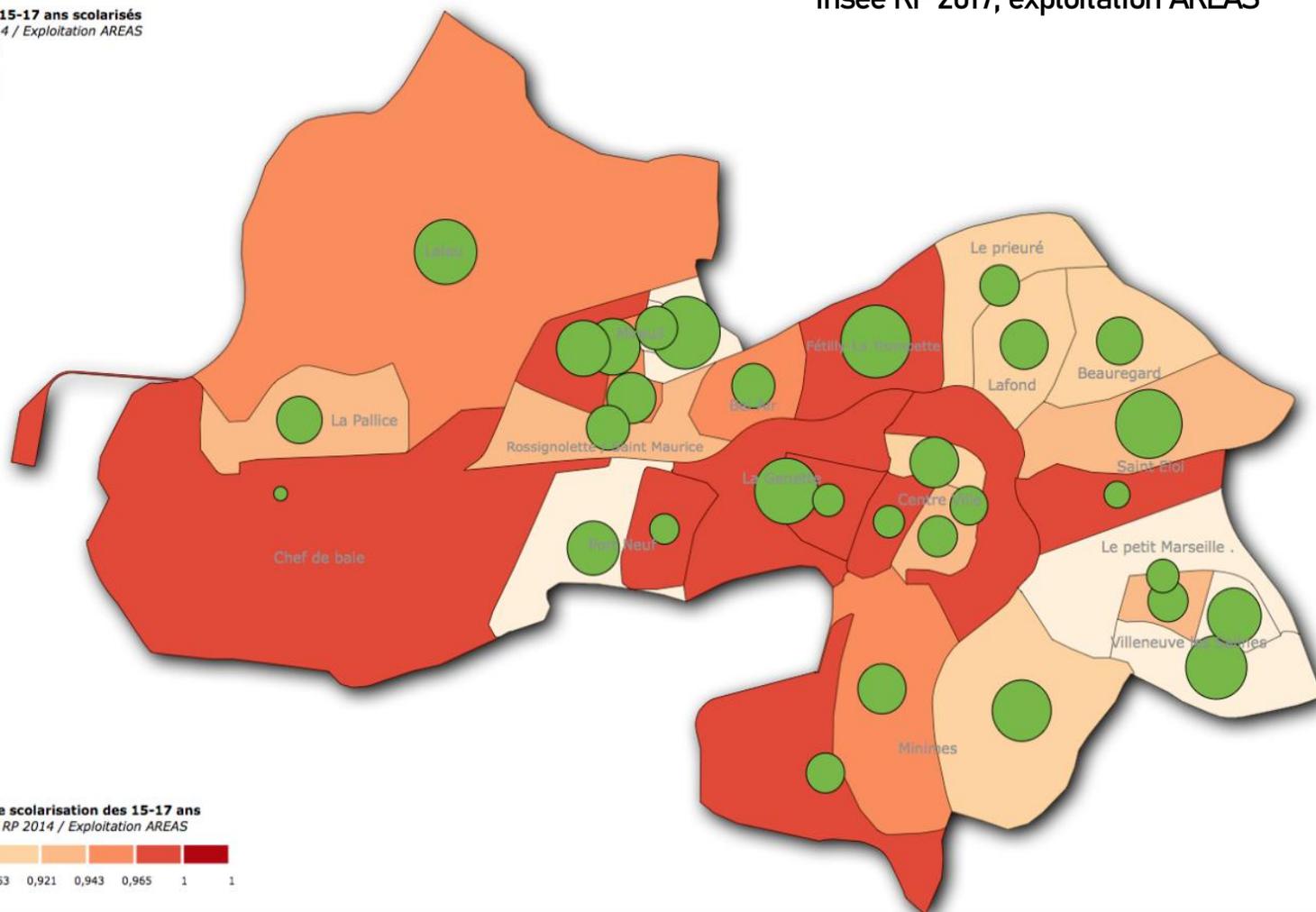
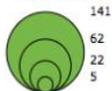
Si l'on observe maintenant le taux de scolarisation des 15 - 17 ans, la situation est plus contrastée. 2 309 individus sont scolarisés, soit un taux de scolarisation à **91.6%**, plus faible que les trois villes prises ici pour comparaison : Angoulême, Niort, Poitiers.



Cartographie de la population 15-17 ans scolarisée

Insee RP 2017, exploitation AREAS

Nombre de 15-17 ans scolarisés
Insee RP 2014 / Exploitation AREAS



La population des 15 – 17 ans étant particulièrement concentrée dans les quartiers de Mireuil et de Villeneuve-les-Salines, on retrouve une part importante d'enfants scolarisés sur ces quartiers.

Si l'on considère maintenant les taux de scolarisation, autrement dit le pourcentage de jeunes scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge, **les taux de scolarisation de ces deux quartiers – Mireuil et VLS – sont les plus faibles, de même qu'à Port Neuf Ouest et au Petit Marseille.**

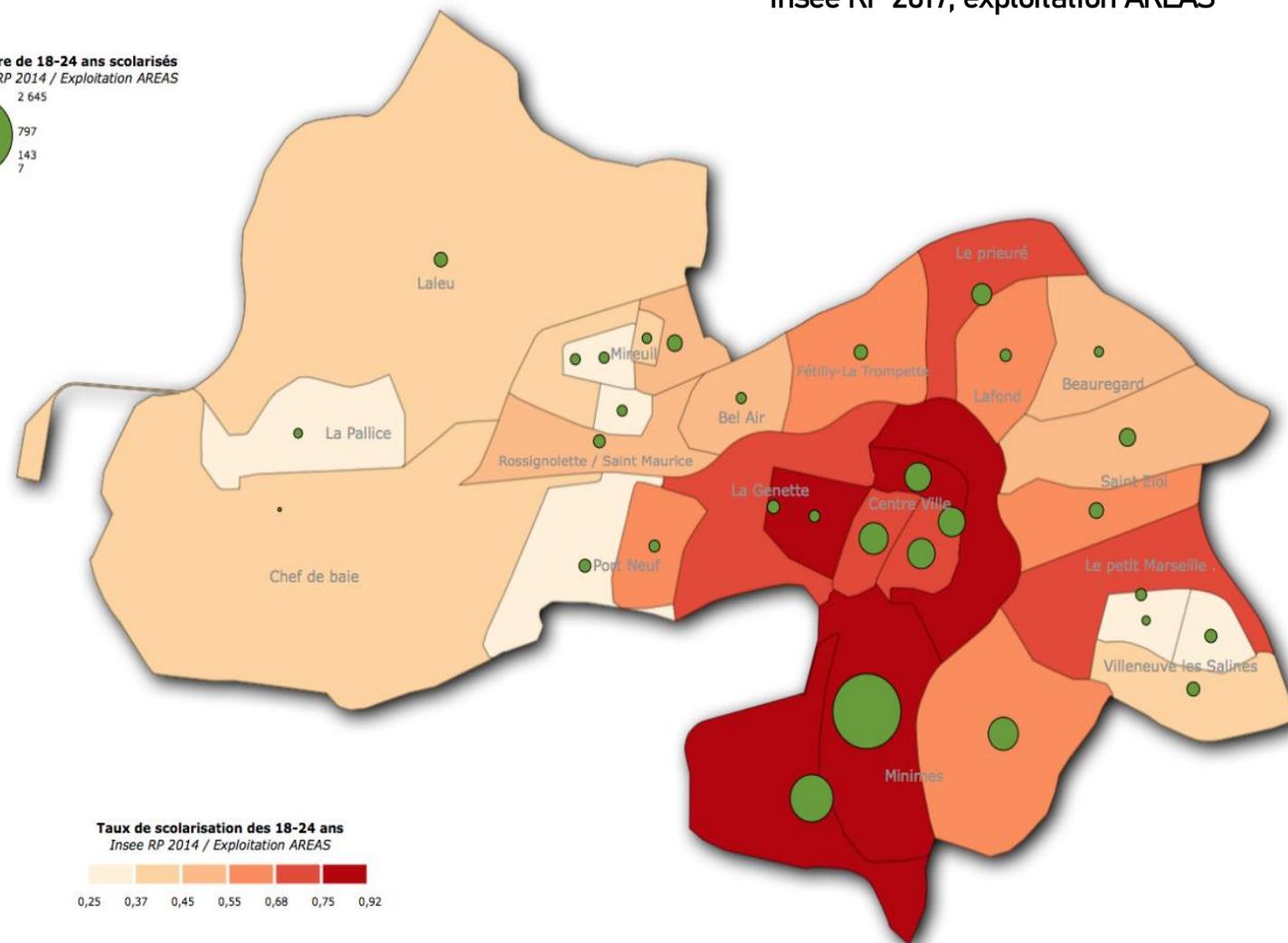
Cartographie de la population 18-24 ans scolarisée

Insee RP 2017, exploitation AREAS

La même carte appliquée à la tranche d'âge des 18 – 24 ans permet de mettre en évidence la spécificité des quartiers des Minimes et du Centre-Ville où se concentrent 75% des 18 – 24 ans scolarisés.

En nombre et en proportion les quartiers Mireuil, VLS, Port Neuf et La Pallice, comptent très peu de 18-24 ans scolarisés.

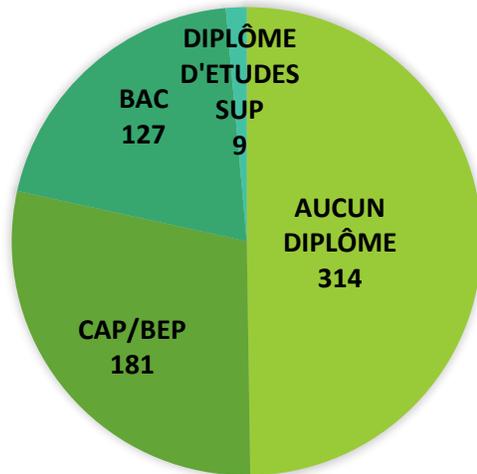
Nombre de 18-24 ans scolarisés
Insee RP 2014 / Exploitation AREAS



La population 15-24 ans non scolarisée

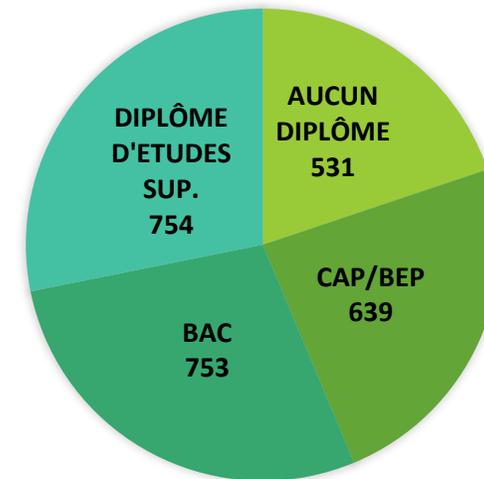
Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

15 - 19 ANS NON SCOLARISÉS



Sur La Rochelle, on compte **631** jeunes de 15 à 19 ans non scolarisés, dont **près de la moitié (49,76%) sans aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges.**

20 - 24 ANS NON SCOLARISÉS

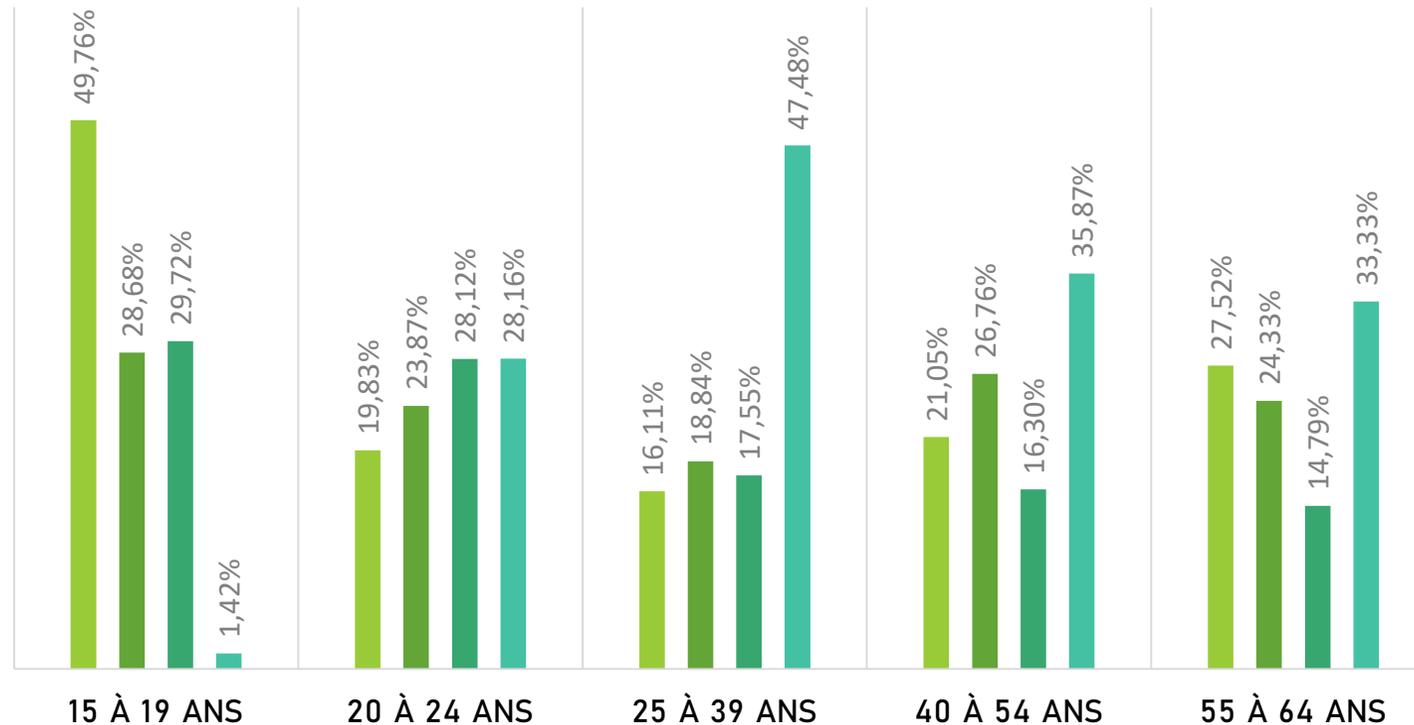


Logiquement, les 20-24 ans non scolarisés sont plus nombreux, **2 677**. Si l'on note une proportion de jeunes titulaires d'un diplôme plus importante, **près de 20% de jeunes n'ont aucun diplôme.**

Diplôme de la population non scolarisée par tranche d'âge sur La Rochelle

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

■ Aucun diplôme ou au plus Brevet des collèges ■ CAP/BEP
■ BAC général, technologique ou professionnel ■ Diplôme d'études supérieures



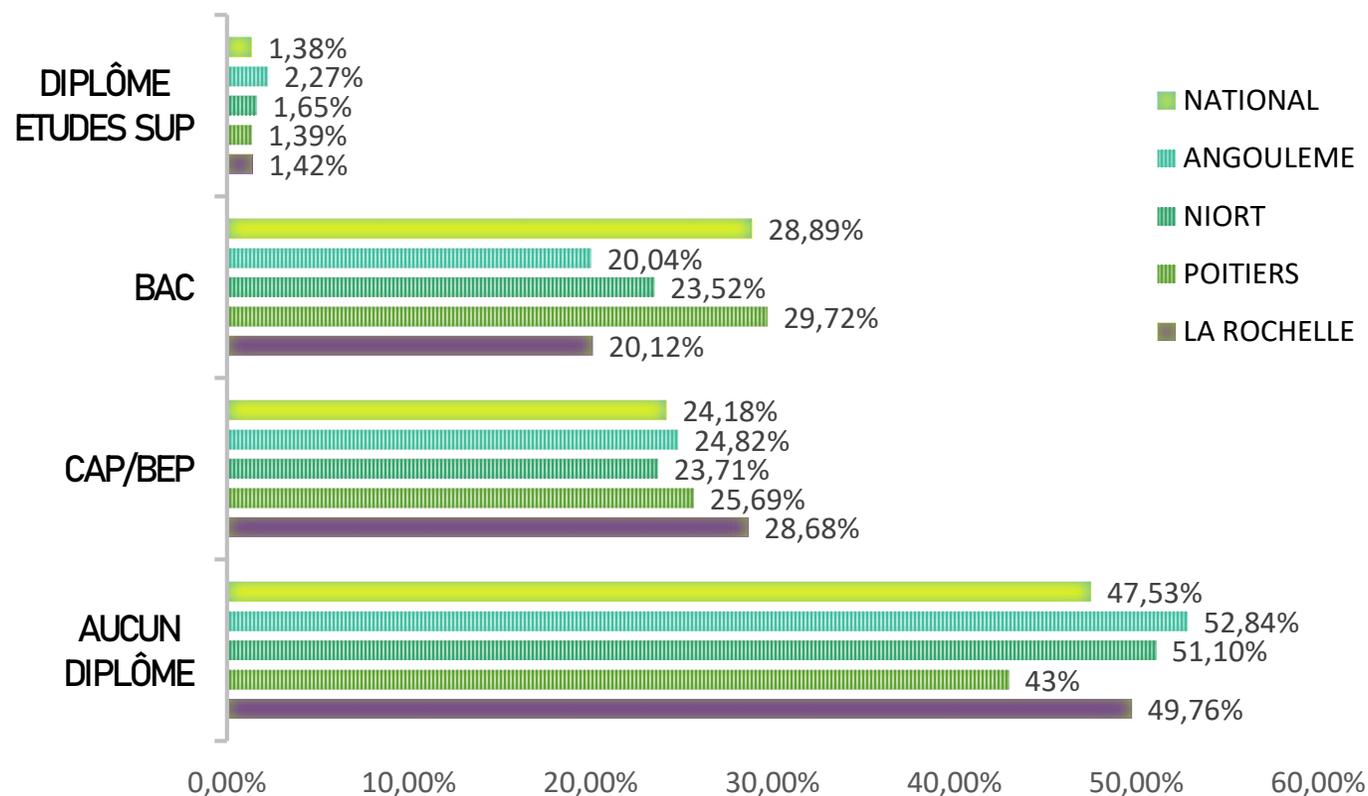
Sur La Rochelle, si l'on compare le niveau de qualification de la population non-scolarisée âgée de 15 à 24 ans aux autres tranches d'âge, on remarque que :

- les taux de personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus élevés chez les 15-24 ans.
- Dans un même temps, les taux de titulaires d'un CAP/BEP ou d'un BAC sont les plus importants sur cette tranche d'âge.
- Considérant la population titulaire d'un diplôme d'études supérieures, on constate des différences notables entre les tranches d'âge:
 - 27 points d'écart entre les 15-19 et les 20-24 ans;
 - 19 points d'écart entre les 20-24 et les 25-39 ans

Les 15-19 ans non scolarisés – Comparaisons

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

COMPARAISONS DIPLÔMES 15-19 ANS NON SCOLARISÉS



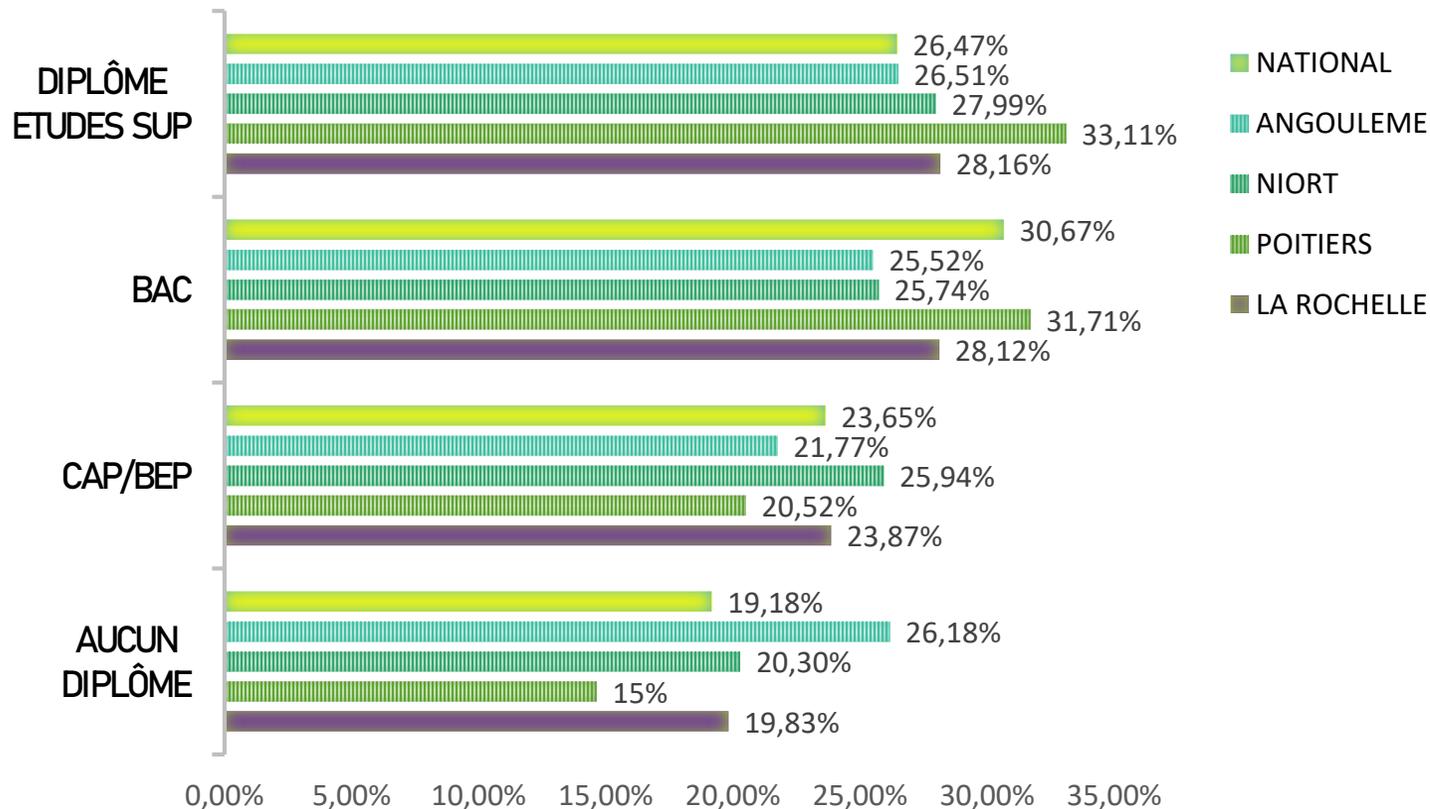
Si l'on compare avec d'autres villes et sur le plan national, à La Rochelle :

- le taux de titulaires du Baccalauréat est particulièrement faible parmi les 15-19 ans non scolarisés: **20,12%**
(tx nat. : 28,89%)
- En revanche, le taux de titulaires d'un BEP ou CAP est assez élevé parmi cette population : **28,68%**
(tx nat. 24,18%)
- Le taux de 15-19 ans non scolarisés sans diplôme ou au plus le brevet des collèges est alarmant : **49,76%**
(tx nat. 47,53%)

Les 20-24 ans non-scolarisés – comparaisons

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

COMPARAISONS DIPLÔMES 20-24 ANS NON SCOLARISES



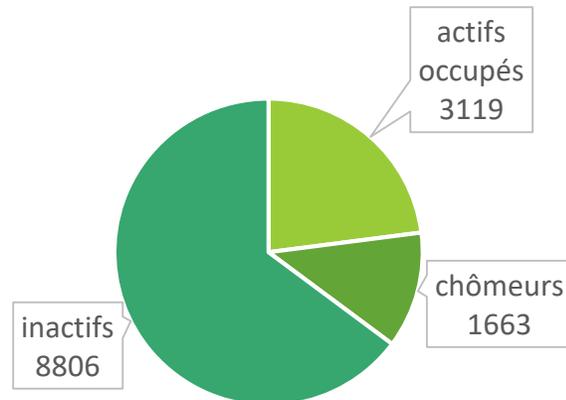
Si l'on compare avec d'autres villes et sur le plan national, à La Rochelle :

- Parmi la population de 20-24 ans non scolarisée, le taux de titulaires d'un diplôme d'études supérieures est relativement élevé: **28,16%** (tx nat. : 26,47%)
- taux de titulaires du baccalauréat est lui aussi relativement élevé: **28,12%** (tx nat. 30,67%)
- Même constat concernant les titulaires d'un CAP ou BEP : **23,87%** (tx nat. 23,65%)
- Concernant la population de 20-24 ans non scolarisée sans diplôme, le taux est moins alarmant mais reste notable : **19,83%** (tx nat. 19,18%)

Activité des jeunes Rochelais

Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

ACTIVITÉ DES 15-24 ANS

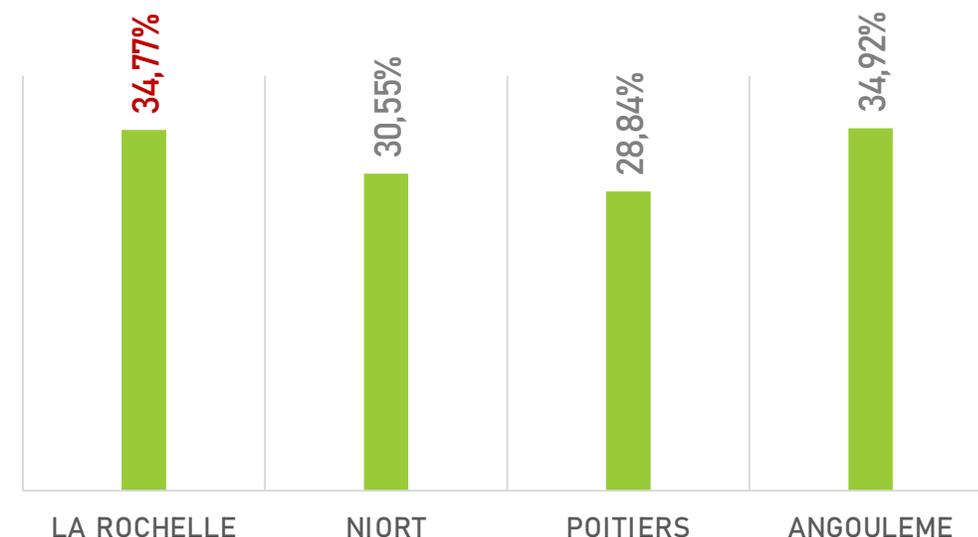


Sur La Rochelle, 65% des 15-24 ans sont inactifs*.
(jeunes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage : étudiants ne travaillant pas en complément de leurs études, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...)

23% occupent un emploi et 12 % sont au chômage.

Avec 1 663 jeunes actifs de 15 à 24 ans sans emploi, le taux de chômage sur cette classe d'âge atteint les 34,77%, contre 21.1% pour la population totale des 15-64 ans.

COMPARAISONS TAUX DE CHÔMAGE 15-24 ANS



En comparaison aux villes de Niort, Poitiers et Angoulême, ce taux de chômage des jeunes est élevé.

Cartographie de l'activité des 15-24 ans

Insee, RP 2014 / Exploitation AREAS

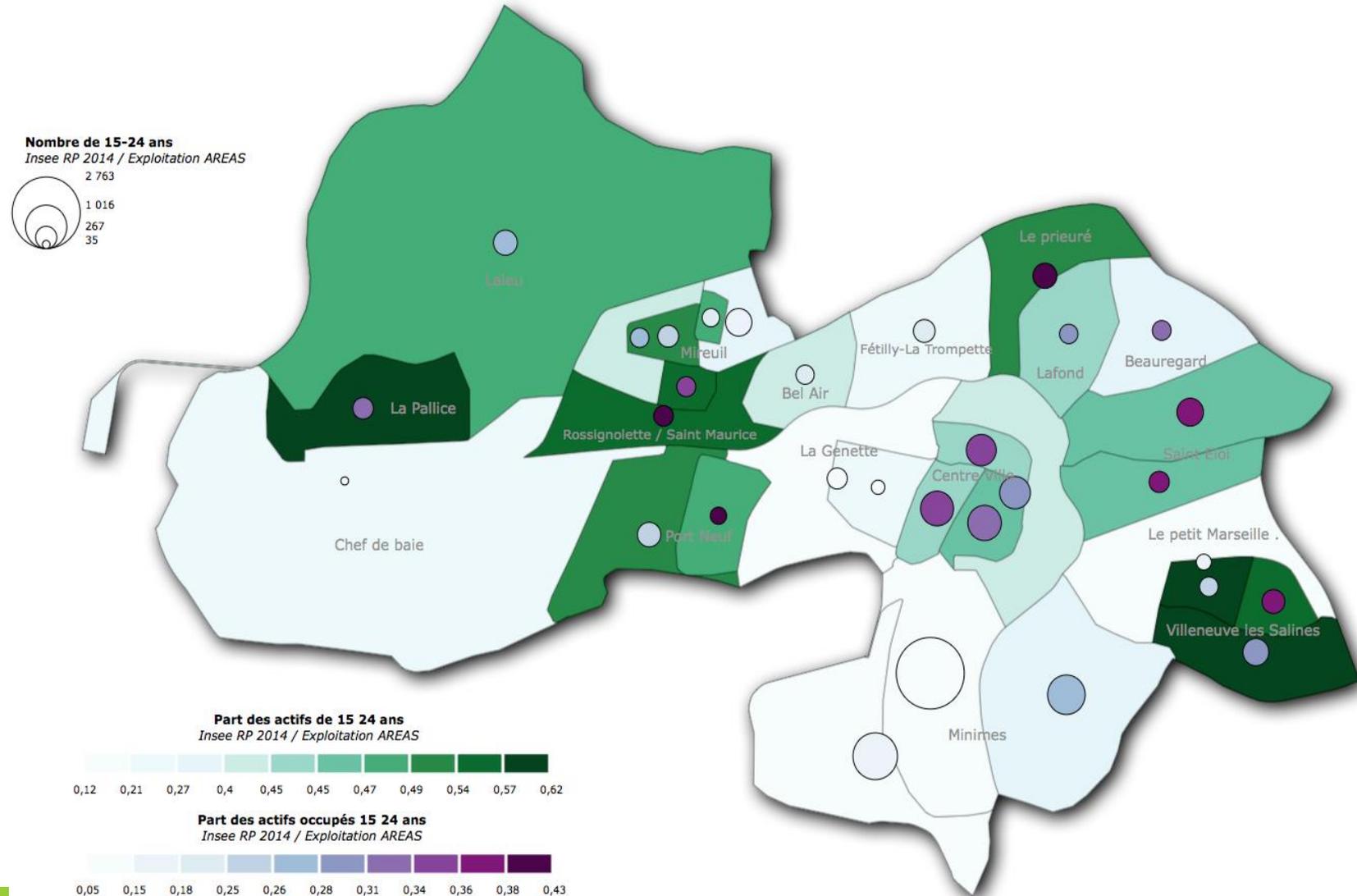
La carte suivante nous permet de croiser plusieurs données : la répartition des 15 - 24 ans sur le territoire ; la part des actifs de 15-24 ans et la part des actifs de 15-24 ans ayant un emploi.

Si le nombre de 15-24 ans est important sur les quartiers des Minimes, la part d'actifs est particulièrement faible puisque c'est un quartier étudiant. Dans les quartiers du centre-ville et Saint Eloi où l'on retrouve un certain nombre de 15-24 ans, la part d'actifs reste est légèrement plus élevée et la plupart occupe un emploi.

Les quartiers de la Rossignolette, Saint Maurice, Le Prieuré et La Pallice, cumulent des taux importants d'actifs et d'actifs occupés.

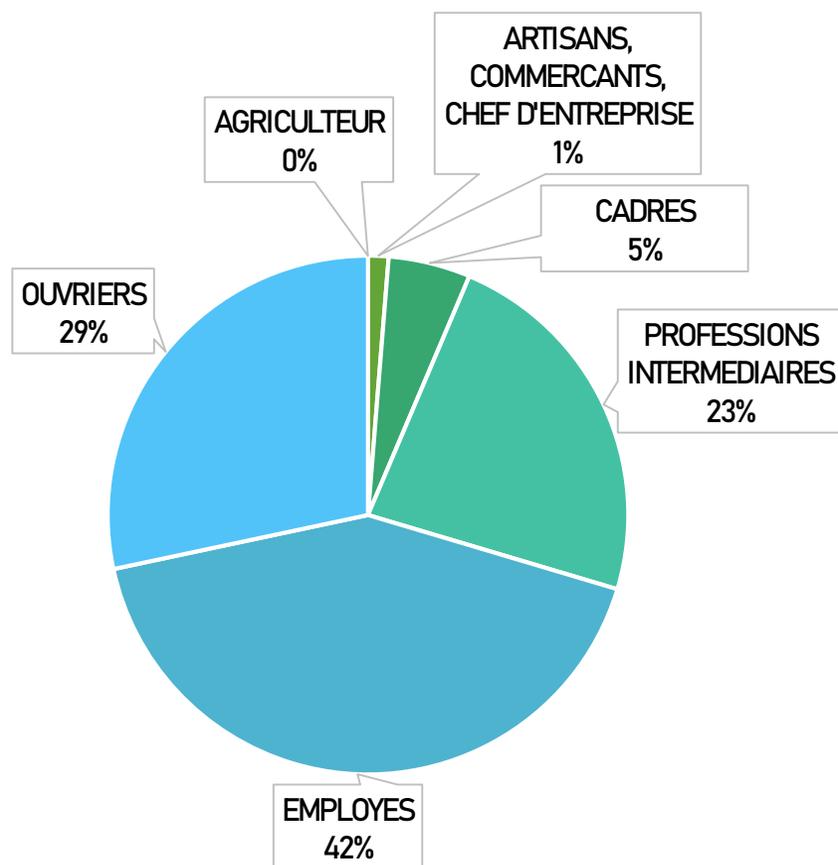
Une partie des quartiers de Mireuil, Port-Neuf Est et cumulent eux des taux d'actifs importants mais un niveau d'actifs occupés faible.

À VLS, on observe une situation contrastée entre les différents iris d'habitat et une situation critique concernant VLS Est

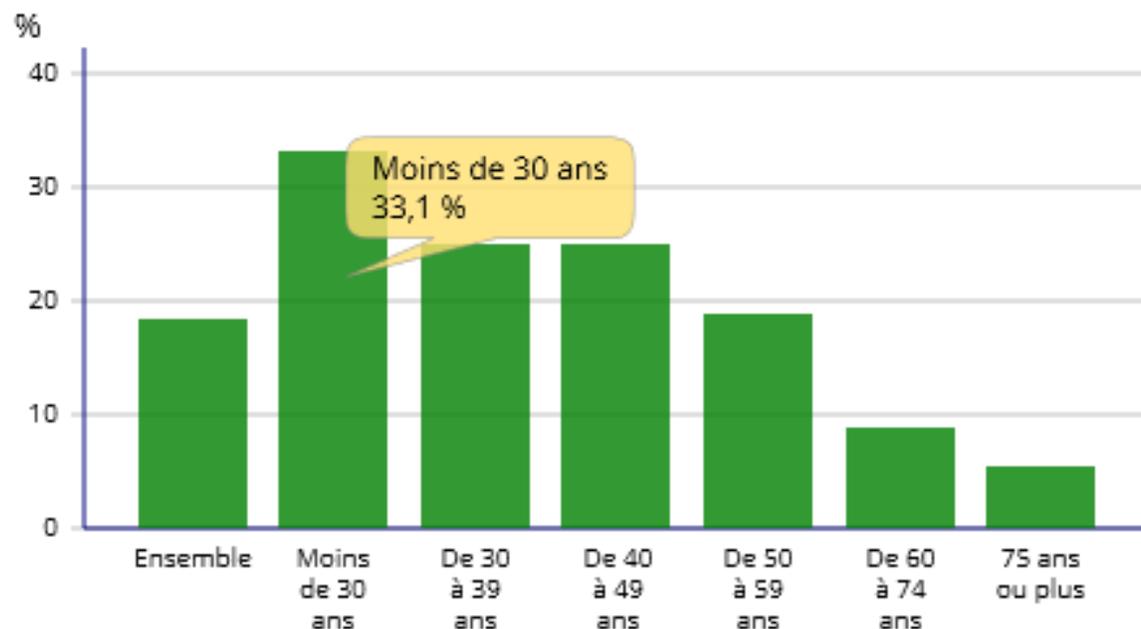


CSP et taux de pauvreté des 15-24 ans

Insee, RP2015 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2017.



REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

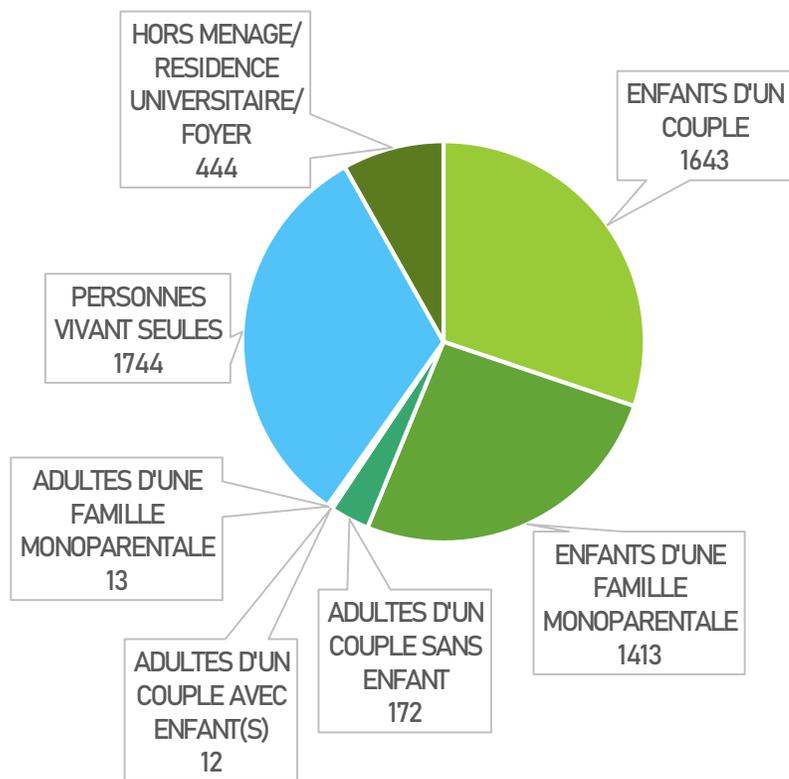
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Parmi les moins de 30 ans, 33,1% vivent sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian: 1 026€)

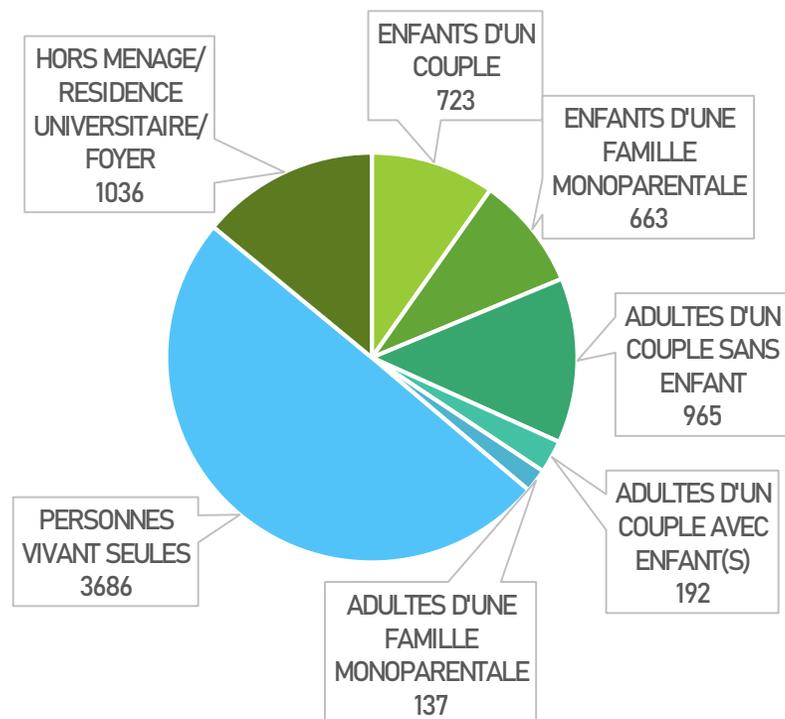
Mode de cohabitation des 15-24 ans

Insee, RP2015 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2017

MODE DE COHABITATION DES 15 - 19 ANS



MODE DE COHABITATION DES 20 - 24 ANS



Sur la tranche 15-19 ans, ils sont 32% à **vivre seuls** et 50% entre 20 et 24 ans.

56% des 15-19 ans **vivent chez leur(s) parent(s)** (26% au sein d'une famille monoparentale). Ils ne sont plus que 20% sur la tranche d'âge 20-24 ans (9% au sein d'une famille monoparentale).

Si l'on dénombre 25 jeunes de 15-19 ans **vivant en tant que parents au sein d'une famille avec enfant(s)** - dont 13 dans une situation de monoparentalité- ils sont 329 sur la tranche 20-24 ans, dont 137 dans une situation de monoparentalité,

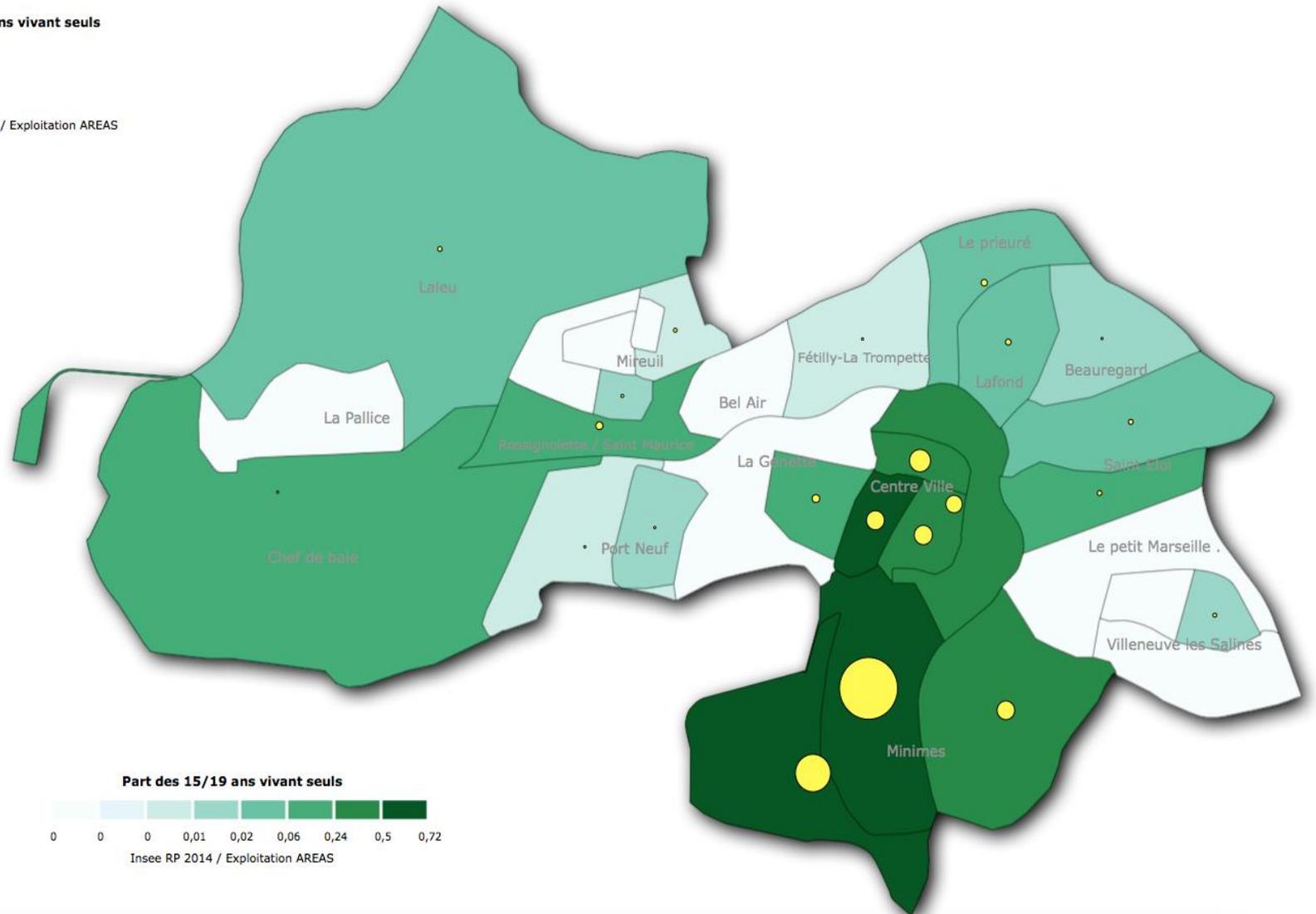
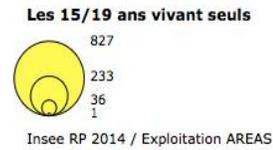
Sur la tranche 15-24 ans, on identifie:

- 2076 jeunes vivant comme **enfants dans une famille monoparentale** (1087 H/989F)
- 150 jeunes vivant comme **parents dans une situation de monoparentalité** (3H/147F)

Répartition des 15-19 ans vivant seuls

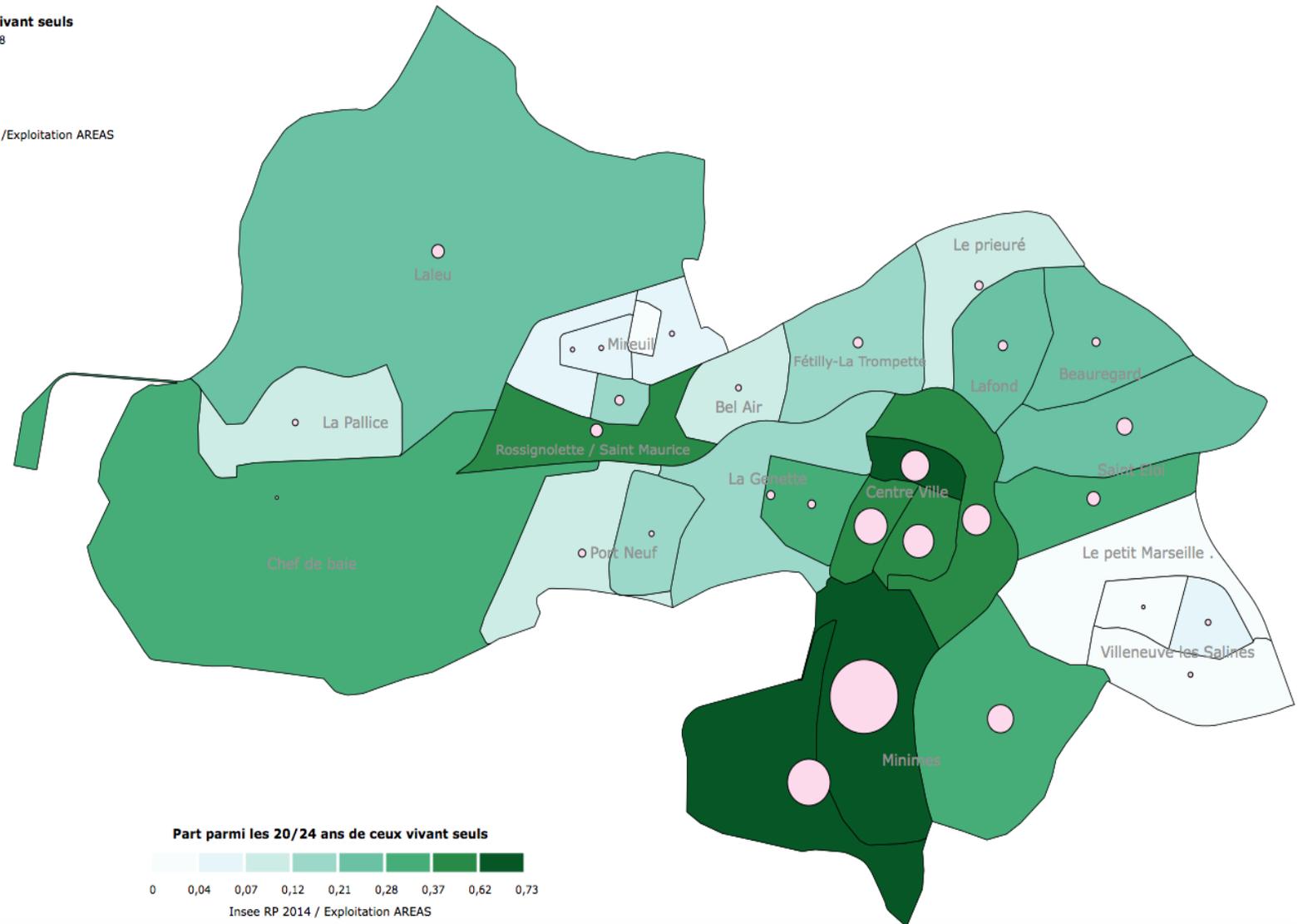
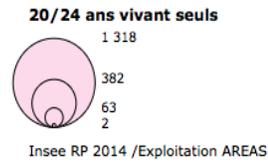
Les 1 744 jeunes de 15-19 ans qui vivent seuls, habitent les quartiers « étudiants », Minimes et Centre-Ville.

Très peu de 15 – 19 ans vivent seuls dans les quartiers prioritaires.



Répartition des 20-24 ans vivant seuls

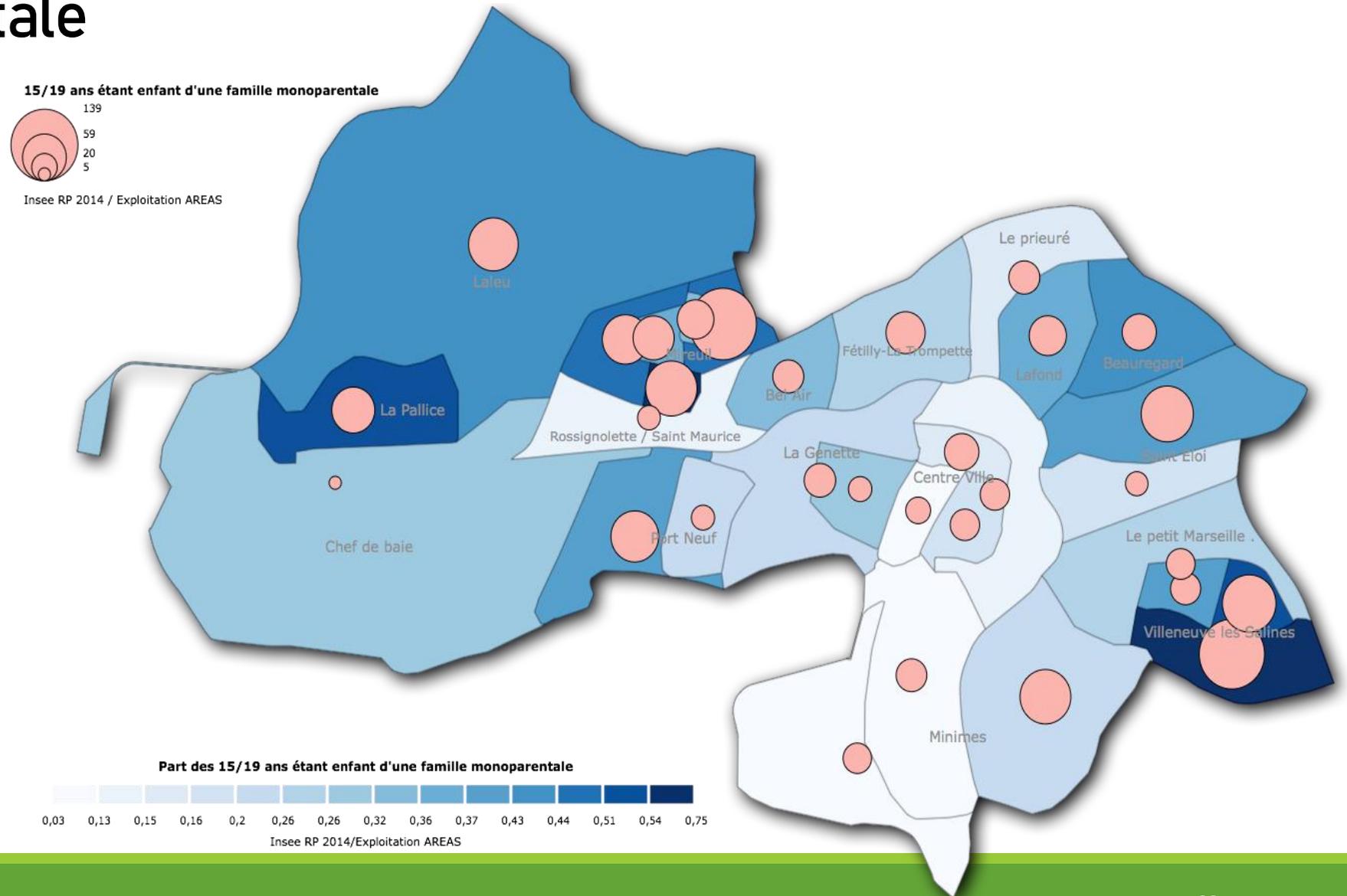
La répartition de cette population beaucoup plus nombreuse, 3 686 jeunes, est similaire à la première tranche d'âge avec une concentration de cette population dans les quartiers des Minimes et très peu dans les quartiers prioritaires.



Répartition des 15-19 ans vivant comme enfant au sein d'une famille monoparentale

Parmi les 3 056 jeunes âgés de 15 à 19 ans habitant chez leurs parents, 1 413 (46,23% d'entre eux) vivent dans une famille monoparentale.

Cette carte permet de constater la concentration en nombre et en proportion de cette population sur les quartiers prioritaires, notamment VLS, Mireuil, mais aussi La Pallice.



Jeunesse(s) et Action Sociale à La Rochelle

Un public invisible?

Le COPIL retient la problématique de l'accessibilité et de la lisibilité comme base de travail pour cette analyse, partant du postulat qu'une « frange de la jeunesse rochelaise serait exclue, coupée de liens sociaux et invisible, donc inaccessible aux pouvoirs publics ». Il existerait alors un angle mort de l'action publique et des jeunes qui se détourneraient des institutions au risque de basculer dans l'errance voire la déviance.

Si on entend par « invisible » –le fait d'être ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement, on peut avancer qu'il ne s'agit pas ici d'une problématique qui concerne les 16 - 25 ans sur La Rochelle :

- 89% des 15 – 24 ans sont en activité : 66% scolarisés et 23% en emploi. Si l'on considère les 12% de jeunes ni en formation, ni en emploi-1663 -, rapporté au nombre de jeunes pris en charge par la Mission Locale sur l'année 2016, 1831, on peut en déduire que la part des chômeurs ou inactifs qui ne bénéficieraient d'aucun accompagnement social est certainement résiduelle.
- Si les jeunes n'identifient pas toujours correctement les lieux ressources, les missions et les activités de chacun, l'enquête réalisée auprès d'eux nous permet de constater qu'ils ont une connaissance de l'existant et surtout une pratique de leur environnement institutionnel. Par ailleurs, lorsque l'on croise les données concernant le profil/les problématiques de la personne et sa connaissance des acteurs sur le territoire on se rend compte que les jeunes identifient bien les structures en fonction de leurs besoins. Les cas de non-recours identifiés dans le cadre des entretiens sont plus à classer dans le cadre d'un non-recours par choix de la part d'individus faisant preuve de défiance face aux institutions plutôt que par méconnaissance et/ou contrainte.
- Enfin, si 40% des 15-24 ans vivent seuls, cette population est en grande majorité en études ou en emploi, donc insérée dans un réseau de relations sociales au quotidien. Concernant la jeunesse habitant les quartiers prioritaires souvent concernée par ces préjugés d'exclusion et d'isolement, comme vu précédemment une minorité vit seule. Si faire partie d'un ménage ne témoigne pas de la qualité des liens familiaux, ça n'est pas la question de l'isolement qui est en jeu mais celle de la parentalité.

La jeunesse rochelaise n'est donc pas une jeunesse isolée, exclue de toute sphère sociale. Cependant, dans le cadre des entretiens, nombreux sont les jeunes qui témoignent d'un déficit de lien de qualité avec « le monde adulte » entraînant souvent un manque de perspective concernant leur avenir professionnel comme personnel.

Une jeunesse en panne d'avenir? (1)

Si l'on ne peut pas parler d'exclusion de la jeunesse en difficulté sur La Rochelle, c'est un public qui présente de réelles vulnérabilités dans le processus d'autonomisation, dans son entrée dans le monde adulte.

Une génération définie « par défaut » : Le développement des politiques d'insertion puis d'intégration, la politique de la ville associée à la prévention de la délinquance, participe à une définition négative de la jeunesse. Les résultats de l'enquête confirment ces représentations de la jeunesse en difficulté avec des acteurs pointant le déficit d'intégration sociale de cette jeunesse qui serait à chercher du côté de leur inadaptation au monde adulte. Au-delà de l'absence de diplôme ou de qualification, cette jeunesse ne disposerait pas des savoir-être pour accéder à un emploi, et n'aurait pas la maîtrise des codes du monde adulte.

L'indépendance, une réelle préoccupation : L'enquête réalisée par AREAS a permis d'identifier des écarts entre la représentation que la société se fait de la jeunesse en difficulté et ce que les jeunes expriment comme étant leurs besoins et leurs envies. Les enquêteurs ont demandé aux enquêtés de formuler leurs désirs de changement à court terme et de faire part de leur projet de vie s'ils en avaient un.

- Concernant les changements envisagés à court terme, une majorité déclare vouloir accéder ou changer de logement (29.4%) ; passer le permis de conduire (26.5%) ; trouver un emploi (25%).
- Sur le panel de jeunes interrogés, plus de 85% ont un projet de vie. Parmi ceux-là 35.2% ont un projet professionnel ; 19.2% espèrent avoir un « bon travail, stable et permettant de vivre » ; 16.9% souhaitent fonder une famille ; 14.1% souhaitent avoir une maison ou un appartement ; et 11.3% réussir ses études.

Cette enquête permet de poser plusieurs constats : d'une part, la majeure partie de cette jeunesse se projette dans l'avenir ; d'autre part, l'accession à un logement et la possibilité de travailler demeurent des priorités dans les projets de vie des 16 - 25 ans. Finalement, l'idée d'une jeunesse « éloignée du monde des adultes » n'est pas confirmée par ces résultats.

Une jeunesse en panne d'avenir? (2)

Pour la jeunesse en difficulté – sans capital financier et ressource sociale – cette autonomie recherchée passe inévitablement par une insertion professionnelle. Elle se retrouve donc souvent en désarroi face aux perspectives d'insertion proposées, qui dans le meilleur des cas prennent la forme de stage. **Ces réponses sont avant tout perçues comme un palliatif au chômage de masse et ne permettent pas de faire face à leurs besoins de ressources financières propres.**

L'environnement économique particulier de La Rochelle est lui aussi présenté comme un obstacle. Sont évoqués les débouchés restreints et la précarité des emplois (saisonniers, CDD, ...). En parallèle, l'exigence des employeurs en termes de qualification et /ou d'expérience professionnelle est pointée par les jeunes comme un véritable obstacle.

Face à cette difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi partagée par l'ensemble de la jeunesse, les jeunes en difficulté ne peuvent pas s'appuyer sur leur entourage pour mobiliser un réseau social et vont se tourner vers les structures ou dispositifs pour jouer ce rôle « socialisation primaire » qui permet de répondre à des besoins matériels (permis, logement, emploi). Dans le cadre de l'enquête, s'ils sont nombreux à témoigner de cette fonction latente qu'un travailleur social a pu remplir dans leur parcours de vie; ils expriment aussi le sentiment d'être inexistants en raison de renvois successifs d'une structure d'aide à une autre, de changement d'interlocuteurs et l'absence fréquente de réponses à leurs demandes.

Enfin, l'enquête révèle un accès à l'autonomie particulièrement complexe dans certains quartiers prioritaires. Les données statistiques montrent qu'une part importante de la jeunesse, notamment la tranche d'âge des 20 – 24 ans, n'est pas autonome ni dans son mode de cohabitation, ni dans son activité, car sans emploi.

Plusieurs travailleurs sociaux interrogés mais aussi des jeunes rencontrés ont pu témoigner d'un inversement des rôles dans certaines situations familiales. Ces jeunes – eux-mêmes en situation de précarité – restent vivre avec l'un de leur parent comme soutien à la fois sur le plan affectif mais aussi économique. Ce phénomène particulier constaté avec une certaine récurrence mais difficilement quantifiable n'en reste pas moins préoccupant devant la difficulté à percevoir pour ces individus des perspectives d'émancipation.

À La Rochelle, la jeunesse en difficulté n'est donc pas en panne d'avenir dans le sens où elle a des projets, des ambitions ; la problématique viendrait plutôt des moyens dont elle dispose – ou plutôt de ceux dont elle ne dispose pas. Il y a donc urgence à réinterroger les politiques jeunesse et l'action sociale en particulier pour intégrer la jeune génération dans la société.

Une jeunesse en quête d'émancipation

Lors des entretiens, certains enquêtés ont pu formuler certaines critiques par rapport aux services qu'ils ont cherché à mobiliser. Le fait de ne pas avoir eu de réponse ou une réponse inadaptée est une remarque qui revient régulièrement. Certains expliquent que leur situation a été mal étudiée, soit par « manque de temps », soit par « manque d'écoute de la part du professionnel ». Si ces remarques relèvent du subjectif, elles restent intéressantes à exploiter pour comprendre certains mécanismes de non-recours.

Considérer les problèmes rencontrés par les jeunes sans les considérer comme un problème - L'effectivité de l'action publique passera nécessairement par un changement de regard sur cette jeunesse pour l'envisager comme une ressource pour elle-même et pour l'ensemble de la société. L'« action publique en direction des jeunes adultes » pourra alors changer de temporalité pour passer d'une gestion à court terme à des politiques investissant dans l'avenir.

Concevoir un statut protecteur - Pour être efficace, une politique jeunesse doit prendre en considération les vulnérabilités de cette jeunesse, d'autant plus dans le contexte de crise économique, sociale et sociétale que l'on connaît actuellement. Par conséquent, il serait incohérent de restreindre la politique jeunesse à une « politique de loisir » et ne s'occuper que marginalement et de manière réparatrice, « correctrice », des problèmes économiques et sociaux rencontrés par les jeunes.

Si l'on se réfère aux indicateurs sociodémographiques présentés dans la première partie (diapo 7), on peut avancer que l'ensemble de la jeunesse éprouve des difficultés pour accéder à l'emploi, à une situation économique et financière stable, à un logement autonome, finalement à leur indépendance. Considérant cette zone de vulnérabilité partagée, accentuée par le fait que cette classe d'âge - dans son ensemble - ne peut pas « bénéficier » du RSA en cas de rupture de parcours, il apparaît pertinent de reconnaître un « statut social » à la jeunesse.

La jeunesse identifiée comme étant « en difficulté » est avant tout une jeunesse en recherche de solutions. Cette analyse 2017 nous permet de réaffirmer l'enjeu de la politique jeunesse qui est bien de créer les conditions de l'émancipation pour tous les jeunes.

Priorités d'action pour les jeunes sur le territoire rochelais

Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de service en direction du public jeune sur le territoire rochelais

PLAN D'ACTION

Orientation 1 : Développer une gouvernance de la politique jeunesse

La Ville est reconnue comme étant le pilote de la politique jeunesse. Par ailleurs, il n'apparaît pas pertinent de scinder la réflexion stratégique en sortant le sous-ensemble « jeunesse en difficulté ».

Il n'y aurait qu'une seule et même instance stratégique pour définir et piloter la politique jeunesse dans sa globalité.

Fiche action ① : Mettre en place une instance de concertation stratégique

Pilote : mission jeunesse

Fiche action ② : Organiser l'animation d'un réseau de professionnels

Pilote : mission jeunesse

Fiche action ③ : Développer les espaces de coordination technique

Pilote : mission jeunesse

Orientation 2 : Construire une veille sociale jeunesse sur le territoire

L'ABS étant confiée au CCAS, celui-ci apparaît comme l'initiateur et potentiellement le porteur de cette veille.

Fiche action ④ : Définir le pilotage de la veille jeunesse

Pilotage : CCAS - PEL

Fiche action ⑤ : Créer une grille d'indicateurs commune

Pilotage : CCAS - PEL

Fiche action ⑥ : Elaborer un guide méthodologique

Pilotage : CCAS - PEL

Orientation 3 : Structurer la démarche d'accès aux droits pour le public jeune

Si certaines actions concernent le fonctionnement propre du CCAS et s'inscrivent dans la reconfiguration du Pôle Action Sociale ; d'autres relèvent d'un pilotage Ville.

Pour ces dernières, il est prévu d'attendre les conclusions et les préconisations du diagnostic mené par la mission jeunesse pour mettre en œuvre les projets de façon conjointe et cohérente.

Fiche action ⑦ : Organiser le réseau « 1er contact »

Pilote : mission jeunesse

Fiche action ⑧ : Consolider la fonction de référent de parcours

Pilote : CCAS

Fiche action ⑨ : Créer un « Pass' Jeunes 17 »

Pilote : mission jeunesse